

L'énergie du désespoir

Fiche pédagogique



Vidéo disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Mfmc0Pe4osg>

Sujet : les droits des personnes déplacées à cause de projets industriels de grande envergure et la responsabilité des entreprises.

Contexte : violation des droits de communautés déplacées à cause d'un barrage à Cana Brava (Brésil), construit par Tractebel (Engie aujourd'hui).

Objectifs :

- prendre conscience des impacts des déplacements de population pour des projets industriels ;
- créer un sentiment de proximité entre des victimes lointaines et des victimes proches de nous ;
- réfléchir aux rapports de forces en présence : industriels, populations touchées, justice, pouvoir politique, alliés.
- Montre l'importance d'une législation sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de respect des droits humains et de respect notre écosystème.
- échanger et éventuellement prendre position sur les diverses pistes d'action possibles

Matériel : tableau ou surface pour écrire, matériel de projection.

Public : adultes, +/- 20 personnes maximum.

1. Après avoir regardé le reportage, partager les **premières impressions** en mode « pop corn » :

- qu'est ce qui m'a frappé-e, ému-e, scandalisé-e : une phrase, une image... ?
- Quel est le mot qui me vient à l'esprit après avoir vu cette vidéo ?

Consigne : Se limiter à des mots, des phrases courtes, pas de grandes argumentations.

2. Ensuite, **revenir sur le contenu** :

- En perdant leurs terres, qu'est-ce que ces personnes ont perdu ?
- quelles sont les conséquences de ce déplacement forcé sur la santé physique et mentale ?
- Pourquoi le MAB n'arrive-t-il pas à faire respecter devant la justice les droits des personnes affectées par le barrage ?

On note des mots-clés sur un tableau, un flipchart ou une grande feuille collée au mur.

3. Dans la peau d'une personne déplacée de force.

Mise en situation

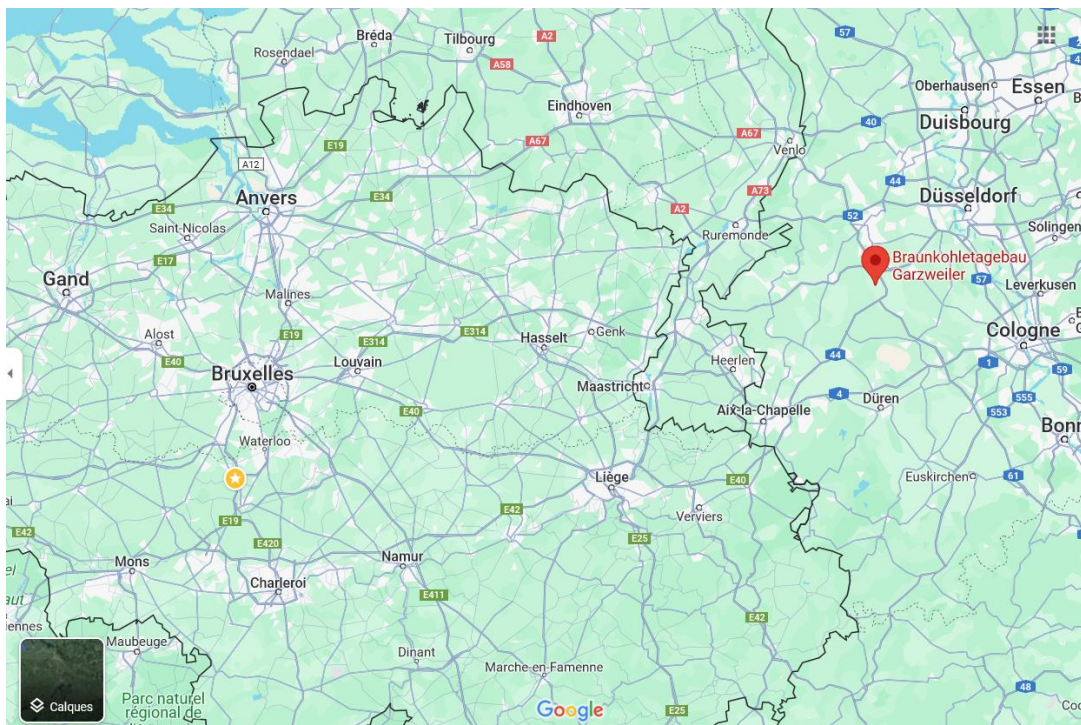
J'habite le petit village de Lützerath, près d'Aix-la-Chapelle, en Allemagne. À quelques centaines de mètres de chez moi, il y a une mine de charbon à ciel ouvert de 35 km². Nous subissons déjà les poussières et le bruit. Mais la mine va s'étendre, entraînant la destruction de mon village, comme une

dizaine d'autres villages qui ont déjà été détruits. Je vais devoir quitter ma maison et aller habiter ailleurs.

Plusieurs possibilités :

En se rappelant ce que l'on a vu et les échanges qui viennent d'avoir lieu...

- a) Par deux ou en petits groupes, on écrit une lettre à un ami pour lui expliquer les conséquences de ce projet sur notre vie.
- b) Impro : quelques personnes jouent les villageois de Lützerath, face à un-e représentant-e de l'entreprise RWE qui possède la mine. Les villageois expliquent pourquoi ils s'opposent au projet ; le/la représentant-e de l'entreprise (qui peut être joué-e par l'animateur ou l'animatrice) leur répond.
- c) En mode « pop corn », chacun-e à son tour prend la parole et se met dans la peau d'un-e habitant-e de Lützerath et imagine les impacts (pratiques, affectifs, économiques, sociaux) d'un tel événement.



À partager ensemble ou en petits groupes :

4. Se faire proches...

Dans ce que nous venons d'imaginer, quels sont les points communs les plus évidents avec ce qu'ont vécu les communautés de Cana Brava au Brésil ?

5. Agir

Quels sont les moyens d'action utilisés par la communauté affectée par le barrage de Cana Brava ? Avec quels résultats ?

Si nous étions des habitants de Lützerath, quels moyens d'action pourrions-nous utiliser pour essayer d'empêcher la destruction de notre village ? Quels en sont les avantages et les limites ?

On peut structurer la réflexion grâce à un « SWOT » pour les différents moyens de résistance (pétition, manifestation, occupation, sabotage, grève, etc.).

Forces	Opportunités
Faiblesses	Menaces

Ensuite, en petits groupes ou en plénière (selon le nombre de participant-es), on peut exprimer son ressenti par rapport aux différents modes d'action : « dans quel type de mode d'action serais-je prêt-e à m'engager ? ». Qu'est-ce qui me freine ? Qu'est-ce qui me motive ?

6. Conclusion

Introduire le thème du devoir de vigilance des entreprises, grâce notamment à ces sources :

- Au niveau de l'ONU : <https://entraide.be/publication/negociations-sur-le-traite-onu-l-ue-manque-a-son-devoir-de-protoger-les-droits/>
- Au niveau de l'UE : <https://entraide.be/publication/cap-en-faveur-du-respect-des-droits-humains-pour-les-entreprises/>
- Au niveau de la Belgique : <https://entraide.be/publication/syngenta-engie-la-belgique-complice-de-violations-des-droits-humains/>

Pour terminer, on peut faire un tour de table (max. 30 sec./personne) pour exprimer son ressenti à la fin de cette animation. « Avec quoi je repars ? », « Qu'est-ce que j'aurais envie de partager avec des personnes qui n'ont pas participé ? ».

Sources :

https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/allemande-le-village-de-lutzerath-resiste-a-l-exploitation-d-une-mine-de-charbon_5597030.html

<https://www.ledevoir.com/environnement/783121/le-devoir-en-allemande-des-villages-engloutis-par-une-mine-de-charbon?>

<https://reporterre.net/En-Allemagne-la-zad-de-Lutzerath-resiste>

<https://reporterre.net/En-Allemagne-les-zadistes-de-Lutzerath-resistent-toujours-au-charbon>